

**C · M · C**

# **CENTRE DE MAGIE DE LA CÔTE**

www.magie-lacote.ch



## **Formulaire d'inscription au stage de Pâques 2020**

du 22 au 24 avril 2020

De 7 à 16 ans

### **Programme**

- Initiation théorique
- Démonstration de tours
- Apprentissage de nombreux tours de magie
- Travail avec des cartes, pièces, cordes, balles mousses, gobelets, etc... (tours et manipulations)
- Un paquet de carte Bicycle et autre matériel magique offert à chaque participant

Prix pour 3 jours de 9h à 17h : CHF 300.- (matériel, goûté et boissons compris).

Les participants amènent leur pique nique de midi.

Rabais de 10% pour les réinscriptions et/ou frères et sœurs.

### **Lieux du stage**

- Centre de Magie de la Côte à Nyon : Chemin Falconnier 23, 1260 Nyon

Un programme détaillé sera envoyé aux parents une semaine avant le début du stage.

### **Photos/Vidéos**

Afin de permettre aux parents de suivre le stage de magie et de profiter du spectacle nous publions quotidiennement des photos du stage sur le site facebook du Centre de Magie de la Côte (si autorisation parentale).

# Formulaire d'inscription au stage de Pâques 2020

22 au 24 avril 2020



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

No postal + localité : .....

E-mail : .....

Tél. privé : ..... Tél. portable : .....

Date de naissance : .....

Je ne souhaite pas que l'Ecole de Magie de la Côte publie des photos/vidéos de mon enfant sur la page facebook ainsi que sur le site Internet de l'Ecole.

## Païement du stage

Acompte non remboursable validant l'inscription : 100.-

Sur le compte : ALM Group, UBS, CH47 0022 8228 1335 0801 F

Versement du solde : merci de cocher votre préférence

<input type="checkbox"/> Sur le compte : ALM Group Sàrl Chemin de Varmey 14, 1299 Crans-près-Céligny UBS IBAN CH47 0022 8228 1335 0801 F	<input type="checkbox"/> En espèce, à verser lors du 1 <sup>er</sup> jour du stage
--	--

## Conditions générales de l'Ecole de Magie de la Côte

1. Les inscriptions se font par retour du formulaire d'inscription (par courrier ou par e-mail). L'Ecole vous confirmera ensuite l'inscription par e-mail. Une fois l'inscription confirmée, elle devient définitive et le montant du stage est dû en intégralité.
2. Le paiement du stage doit intervenir au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du stage. L'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès au stage en cas de non paiement. Les frais du stage ne sont pas remboursables.
3. L'Ecole se réserve le droit d'annuler le stage au plus tard le 22 mars 2020. Dans ce cas tous les acomptes et versements seront intégralement remboursés.
4. L'Ecole décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'oubli de matériel dans la salle de classe.
5. En cas de comportement inadéquat (manque de discipline, non respect des autres élèves, etc...), l'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès au stage.
6. L'Ecole ne couvre pas les risques d'accident ou de maladie, chaque élève doit être assuré personnellement.

Le (la) soussigné(e) accepte les conditions générales de l'Ecole de Magie de la Côte

Date : ..... Signature du représentant légal : .....